

Apremont sur Allier, le 15 Novembre 2018

**Consignation de Monsieur et Madame Pierre-Armand Hurstel lors de l'enquête publique  
du projet de parc éolien des Portes du Nivernais**

Ce projet nous semble présenter de graves inconvénients pour la commune d'Apremont-sur-Allier, dans le Cher, et de graves lacunes dans l'élaboration du dossier.

**1) Contexte**

Apremont est l'un des sites touristiques majeurs autour de Nevers. Ce site est composé, entre autres, d'un village médiéval et d'un Parc floral, classé « jardin remarquable ». Son village, au cœur du site classé du Bec d'Allier, est le seul village des alentours classé parmi « les Plus Beaux Villages de France », attire plus de 150 000 visiteurs par an.

Son Parc floral accueille 37 000 visiteurs payants pendant la saison d'ouverture, ce qui en fait l'un des premiers sites touristiques du Cher.

Nous travaillons d'ailleurs en étroite collaboration avec l'office de tourisme de Nevers.

Tout d'abord, nous souhaitons rappeler le déroulement de la première prise de contact par Nordex.

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Bourgogne a demandé à la société Nordex de tenir compte d'Apremont dans son étude d'impact. Nordex nous a donc approché en avril dernier (soit 6 ans après le début du projet). Nous pouvons déjà regretter cette approche tardive.

Lors de ce rendez-vous, Nordex nous a présenté un photo montage. Celui-ci comportait de nombreuses erreurs et malgré nos remarques, Nordex n'a pas jugé nécessaire de fixer un second rendez-vous. Depuis lors nous n'avons jamais eu de leur nouvelle.

**2) Erreurs dans le dossier concernant Apremont-sur-Allier:**

- Page 13 et 15 du volet paysager il est mentionné que le château ne se visite pas. Cela est faux, les visiteurs se promènent autour du château dominant les plaines d'Allier et auront donc une vue direct sur le site du projet.
- Page 27 et 180 il est écrit qu'il y a des situations de co-visibilité avec le château d'Apremont. Cela confirme à nouveau notre crainte d'un impact direct sur le premier

*Guillaume n°112 remis le  
15/11 au CE (Langon)*

- site touristique privé du secteur. Également il est écrit page 180 que « cette partie du château n'est pas accessible au public », cela est une nouvelle fois faux.
- En page 244, la photo du village est fautive ! L'axe de la photo pris est du sud au nord alors que le projet est au sud ! Au-delà de cette erreur manifeste, nous regrettons qu'aucune autre photo n'ait été prise à partir du village notamment le long des berges de l'Allier
  - En page 246-248-249 les photos ne reflètent là encore pas la réalité et l'axe pris n'est pas le bon dans les agrandissements. De plus la page 247 montre de manière très claire que le terrain au pied des éoliennes est bien plus haut que celui d'Apremont alors que la photo donne l'impression que les éoliennes sont plus basses que le château ce qui est totalement faux

### 3) Notre avis :

Nous sommes conscients de l'importance du développement des énergies renouvelables dans notre pays mais celui-ci ne peut se faire au détriment des paysages, du patrimoine, de la qualité de vie des habitants et du tourisme, vital pour notre village et ses alentours. Le val d'Allier est un endroit qui depuis toujours a été préservé de nouvelle construction et qui s'est fait un mot d'ordre le respect de la faune et de la flore. Également le site d'Apremont, comme indiqué en introduction, est un site classé et où nous nous efforçons de respecter la nature et l'habitat existant. Nous avons d'ailleurs reçu, à ce titre, le label « l'un des plus beaux villages de France ».

Nous pensons que ce projet éolien vient à l'encontre de tous les enjeux de cette zone et aura un effet néfaste sur le tourisme, la faune et la flore.

Louise Hurstel



Pierre-Armand Hurstel

